



Direction de la communication

Communiqué

Mardi 24 janvier 2023

## Attractivité touristique Appel à projets Cale de la Marine

Afin de dynamiser le site de la Cale de la Marine, la mairie de Villeneuve-sur-Lot a lancé en 2021 un appel à projets pour exploiter, durant la saison estivale, les trois espaces privatifs qui s'y trouvent. L'un d'entre eux, précédemment occupé par le restaurant Villa Dolia, devient disponible en cette saison 2023.

Il s'agit du box n°3, d'une superficie de 22,40 m<sup>2</sup> avec sa terrasse de 90 m<sup>2</sup> surplombant le Lot. La période d'exploitation commerciale est obligatoire du 1<sup>er</sup> mai au 3 septembre 2023, durée pouvant être étendue du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre.

Par cette location, la Ville entend valoriser le site, créer des synergies avec le Lot et apporter une dynamique touristique supplémentaire.

La date limite de dépôt de dossier est fixée au 8 février prochain.

*Disponible sur le site internet de la Ville, cet appel à projets fera l'objet de contrat avec la collectivité. Les entreprises intéressées doivent transmettre leur offre en respectant les dates mentionnées.*

*[www.ville-villeneuvesurlot.fr](http://www.ville-villeneuvesurlot.fr)*